

Recommandez une candidate ou un candidat!

C'est à l'occasion de son dixième anniversaire, en 1984, que l'ICAJ a institué la remise de la Médaille de la justice. Décernée tous les deux ans, celle-ci vise à souligner les réalisations exceptionnelles d'une personne qui, selon l'ICAJ, a joué un rôle déterminant dans l'administration de la justice au Canada, ou qui, par ses ouvrages ou autres entreprises, a apporté une contribution significative à l'administration de la justice au Canada.

La Médaille n'a pas été remise en 2021 en raison de la pandémie. Le conseil d'administration de l'ICAJ vous invite à lui suggérer des candidatures pour la Médaille de 2022, dont la remise aura lieu à la conférence annuelle d'octobre à Halifax.

Date limite pour soumettre une candidature :

Le 15 septembre 2022

Récipiendaires

Le professeur émérite **M^e John McCamus** (ON) et
L'honorable **Patrick J. LeSage** (ON) • 2019
L'honorable **Thomas A. Cromwell** (CSC) • 2017
L'honorable **Murray Sinclair** (Manitoba) • 2015
La très honorable **Beverley McLachlin** (CSC) • 2013
L'honorable **René Dussault** (Québec) • 2011
L'honorable **Frank Iacobucci** (CSC) • 2009
L'honorable juge **Richard D. Schneider** (Ontario) • 2007
Feu l'honorable **Alan B. Gold** (Québec) • 2005
Feu l'honorable **Constance R. Glube** (N.-É.) et
Feu l'honorable **Kenneth M. Lysyk** (CSCB) • 2003
L'honorable **Horace Krever** (Ontario) • 2001
Le professeur **Ed Ratushny** (Ottawa) • 1999
L'honorable **Claire L'Heureux-Dubé** (CSC) et
L'honorable **Sidney Linden** (Ontario) • 1997
L'honorable **W. David Griffiths** (Ontario) • 1995
Feu l'honorable **David C. McDonald** (Alberta) • 1993
L'honorable **G. Arthur Martin** (Ontario) • 1991
Le professeur **W.A. Bowker** (Alberta) • 1989
Feu l'honorable **Brian Dickson** (CSC) • 1987
Feu l'honorable **Jules Deschênes** (Québec) • 1985

MÉDAILLE DE LA JUSTICE MISES EN CANDIDATURE 2022

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ À LA MÉDAILLE

1. Toute mise en candidature doit être appuyée et signée par au moins deux personnes.
2. Afin d'être admissible, toute mise en candidature doit parvenir au bureau de la direction de l'ICAJ au plus tard le 15 septembre 2022.
3. Chaque mise en candidature doit être accompagnée d'une description complète des réalisations de la candidate ou du candidat. Les personnes qui appuient une candidature doivent indiquer les raisons qui motivent leur choix et peuvent joindre à leur recommandation tout document susceptible d'éclairer la décision du comité.
4. La direction générale de l'ICAJ remettra toutes les candidatures reçues à un comité de sélection :
 - Tous les deux ans, avant le 31 décembre, le Comité exécutif nommera un comité de sélection composé d'au plus 5 membres du conseil d'administration de l'ICAJ;
 - Le comité de sélection établira une liste de deux à cinq candidats satisfaisant aux critères d'admissibilité. Cette liste devra être soumise au Comité exécutif de l'ICAJ;
 - Le comité exécutif devra choisir le ou la récipiendaire de la Médaille de la justice parmi les candidats de la liste établie par le comité de sélection.
5. Le Comité exécutif ne procédera à aucune nomination s'il estime que les candidatures ne satisfont pas aux exigences requises.
6. Une candidature non retenue peut être soumise à un concours subséquent.
7. Si le comité exécutif choisit un ou une récipiendaire, il doit faire connaître sa décision au plus tard le 30 septembre 2022;
8. Les membres du comité de sélection sont exclus du concours. Il en va de même des membres du conseil d'administration de l'ICAJ qui font partie du comité exécutif.
9. La participation aux activités de l'ICAJ n'est pas le principal critère retenu pour l'octroi de la Médaille. Cependant, elle peut être considérée comme un atout dans l'évaluation de l'ensemble des travaux et activités de la candidate ou du candidat qui sont liés à l'administration de la justice au Canada.

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Listening. Learning. Leading.

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

INSTITUT CANADIEN D'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450
Montréal, Québec, H3S 1Z6

Tél.: 514 731-2855

icaj@ciaj-icaj.ca | www.ciaj-icaj.ca

Suivez-nous!

